

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

– Présentation, en visioconférence, par M. le député Erwan Balanant, de son rapport « Comprendre et combattre le harcèlement scolaire », remis le 13 octobre 2020 au Gouvernement.....2

Mercredi
9 décembre 2020
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 20

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de
M. Bruno Studer,
Président**



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mercredi 9 décembre 2020

La séance est ouverte à neuf heures trente.

(Présidence M. Bruno Studer, président)



La commission procède, en visioconférence, à l'audition de M. le député Erwan Balanant, sur son rapport « Comprendre et combattre le harcèlement scolaire », remis le 13 octobre 2020 au Gouvernement.

Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit ; ils sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.10036057_5fd0894350430.commission-des-affaires-culturelles--comprendre-et-combattre-le-harcelement-scolaire-9-decembre-2020

La séance est levée à onze heures trente.

